

RÉGIONAL PÉTANQUE (doublette)



SAMEDI 5 JUIN 2010 MOULINS

**Salle ASCEE – Ancienne Gare de La Madeleine
Avenue de la Libération**

**Pour tous renseignements et inscriptions avant le 25 mai 2010
joindre**

Responsables pétanque ASCEE 03

Patrick VERFAILLE, Tél. 06 85 43 88 82 ou 09 71 28 06 69

Pascal RAOUX, Tél. 06 61 36 75 97 ou 04 70 20 76 77

Vice- Présidente Sports ASCEE 03

Josette VERFAILLE, Tél. 04 70 20 76 70



ASCEE 03
couleur passion

www.fnascee.org

RÉGION AUVERGNE DES ASCEE

CHALLENGE RÉGIONAL DE PÉTANQUE EN DOUBLETTE

REGLEMENT

Le présent règlement complète le règlement général de la FNASCEE.

Le challenge régional de Pétanque se déroulera :

SAMEDI 5 juin 2010 à MOULINS
Salle ASCEE – Ancienne Gare de La Madeleine
Avenue de la Libération

Article n° 1 : Règles Générales

Le challenge se déroulera par doublettes appartenant aux ASCEE de la Région Auvergne. Chaque participant devra être titulaire de la licence assurance FNASCEE (Copie jointe lors de l'inscription). Le nombre de doublettes n'est pas limité et pourront être masculines, mixtes ou féminines. D'une manière générale, la règle du jeu en vigueur lors du déroulement des rencontres sera celle prescrite par le règlement de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal.

Article n° 2 : Comité d'Organisation

Il se compose :

- du Président de l'ASCEE 03 ou son représentant
- du responsable de la section pétanque
- du délégué régional ou de son représentant

Les réclamations seront reçues et l'arbitrage rendu, si besoin est, par l'un des membres du Comité Organisateur.

Article n° 3 : Déroulement du challenge

Le challenge comportera 2 concours

- Un concours général
- Un concours complémentaire

Les doublettes féminines n'ont pas de concours spécifique.

Les doublettes inscrites seront réparties par poules en évitant que le cas échéant deux doublettes d'une même ASCEE se retrouvent dans une même poule.

Les deux premières doublettes de chaque poule seront qualifiées pour la suite du concours général dont les parties suivantes se jouent sur élimination directe.

Les doublettes 3^{ème} et suivantes de chaque poule participent d'office au concours complémentaire.

Les parties de poules se dérouleront en 11 points gagnants et les parties suivantes en 13 points gagnants.

Enregistrement des résultats :

A l'issue de chaque partie (poule ou différents concours), la présence d'un membre de chaque équipe est requise à la table de marque. Le résultat ne sera enregistré qu'à cette condition.

Article n° 4 : Inscriptions

La participation au challenge est fixée à 15 ou 20 € par personne, décomposée ainsi :

- Frais d'inscriptions : 3 €
- Repas midi : 12 €
- Casse-croûte du soir (en option) : 5 €

Les fiches d'inscription individuelles et récapitulatives devront être envoyées avant le 25 mai 2010 à

**Josette VERFAILLE ou Pascal RAOUX
DIR Centre-Est, District de Moulins
2, rue Nicolas Rambourg
03400 YZEURE**

Article n° 5 : Récompenses

Des récompenses seront attribuées :

- aux gagnants et finalistes du concours principal
- aux gagnants et finalistes du concours complémentaire
- à l'ASCEE la mieux représentée (l'ASCEE organisatrice est exclue du classement)

Article n° 6 : Assurances

L'ASCEE organisatrice décline toute responsabilité en cas de vol, de perte d'objet personnel du fait de négligence.

Tout sinistre susceptible d'engager la responsabilité de l'ASCEE organisatrice devra faire l'objet de déclaration de la part de la victime avant le départ de son ASCEE du lieu du challenge.

Article n° 7 : Modification du règlement - Acceptation

L'ASCEE se réserve le droit de modifier le présent règlement.

Par le fait de son inscription, toute personne participant au challenge déclare accepter toutes les dispositions du présent règlement, sans aucune restriction.

Article n° 8 : Horaires

- 8 H 30 : Accueil, café, croissants
- 9 H 00 : Début des parties
- 12 H 00 : Apéritif offert par l'ASCEE 03 et repas
- 14 H 00 : Reprise des parties
- 18 H 00 : Palmarès



Régional de pétanque en doublette (masculine, féminine et mixte)
SAMEDI 5 juin 2010 à MOULINS
Salle ASCEE – Ancienne Gare de La Madeleine
Avenue de la Libération – 03000 MOULINS

Fiche d'inscription individuelle

ASCEE n° :

Nom et prénom :

N° carte ASCEE :

Nom et prénom coéquipier (si connu) :

Participation (cocher les cases correspondantes) :

- Inscription (3 euros) : ☐
- Repas de midi (12 euros) : ☐
- Casse-croûte du soir (5 euros) : ☐

Total : €

Vu et vérifié par le président de l'ASCEE d'origine

A , le

Cachet ASCEE

Nom et signature

Date limite d'inscription : le mardi 25 mai 2010



Régional de pétanque en doublette (masculine, féminine et mixte)
SAMEDI 5 juin 2010 à MOULINS
Salle ASCEE – Ancienne Gare de La Madeleine
Avenue de la Libération – 03000 MOULINS

ASCEE n° :

Equipe n°1 : joueur 1 : joueur 2 :	Equipe n°7 : joueur 1 : joueur 2 :
Equipe n°2 : joueur 1 : joueur 2 :	Equipe n°8 : joueur 1 : joueur 2 :
Equipe n°3 : joueur 1 : joueur 2 :	Equipe n°9 : joueur 1 : joueur 2 :
Equipe n°4 : joueur 1 : joueur 2 :	Equipe n°10 : joueur 1 : joueur 2 :
Equipe n°5 : joueur 1 : joueur 2 :	Equipe n°11 : joueur 1 : joueur 2 :
Equipe n°6 : joueur 1 : joueur 2 :	Equipe n°12 : joueur 1 : joueur 2 :

Vu et vérifié par le président de l'ASCEE d'origine

A

, le

Cachet ASCEE

Nom et signature

Date limite d'inscription : le mardi 25 mai 2010



Régional de pétanque en doublette (masculine, féminine et mixte)
SAMEDI 5 juin 2010 à MOULINS
Salle ASCEE – Ancienne Gare de La Madeleine
Avenue de la Libération – 03000 MOULINS

Fiche récapitulative d'inscription

ASCEE n° :

Nombre de personnes :

..... X 20 € :€
(comprenant inscription, repas midi et casse-croûte soir)

..... X 15 € :€
(comprenant inscription, repas midi)

Total :€

Date limite d'inscription : le mardi 25 mai 2010.

Les chèques seront joints à l'inscription, à l'ordre de l'ASCEE 03

Vu et vérifié par le président de l'ASCEE d'origine

A , le

Cachet ASCEE

Nom et signature

Adresse d'envoi

DIR Centre-Est, District de Moulins
A l'attention de Josette VERFAILLE ou Pascal RAOUX
2, rue Nicolas Rambourg
03400 YZEURE